



LE JASEUR DE SAINT-SAMUEL

ÉDITION MARS 2021

Message de la municipalité

TAXES MUNICIPALES

L'année étant déjà bien entamée, nous vous rappelons que la date du premier versement des taxes municipales est le 4 mars. Vous pouvez payer en ligne via votre institution financière en choisissant le fournisseur « St-Samuel, taxes » et en entrant votre numéro de matricule tel qu'il apparaît sur votre compte de taxes. Vous pouvez également payer en chèque ou en argent par la poste ou directement dans la chute à documents en prenant soin de joindre tous les coupons concernés par le paiement. Le bureau municipal étant de nouveau ouvert, vous pouvez aussi payer en personne si vous préférez procéder de cette façon.

Selon la loi, le propriétaire d'un immeuble est responsable du paiement des taxes même s'il n'a pas reçu de compte. Il est donc important de communiquer avec nous si c'est votre cas. À la page suivante, vous trouverez un avis de la MRC d'Arthabaska qui explique les conséquences possibles du non-paiement des taxes municipales ou scolaires. À noter que les taxes scolaires sont à acquitter directement auprès du Centre de services scolaire des Bois-Francis.

Ce mois-ci dans le jaseur, vous trouverez :

- Un avis de la MRC quant aux conséquences des taxes impayées
- Un message du gouvernement du Québec sur l'importance de faire analyser l'eau de puits
- Le réseau BIBLIO vous offre un jeu d'évasion gratuit et vous sollicite pour un sondage
- Quoi de neuf à St-Sam: patinoire, bibliothèque, éboullis et conseil municipal
- Vos concitoyens vous parlent de filage, de légèreté et d'une invitation à la solidarité
- La Sûreté du Québec vous parle de bon voisinage
- Équijustice démystifie la médiation citoyenne
- Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville présente sa clinique d'impôts
- L'Association des proches aidants Arthabaska-Érable parle de son guide *Parents vieillissants, parlons-en!*

Merci et bonne lecture!

Toute l'équipe de la municipalité



Inspecteur municipal

Pour toutes vos:

- Demandes de permis ;
- Questions en lien avec les règlements ou le zonage ;
- Questions en lien avec la conformité d'une installation ou d'une propriété.

permis@saint-samuel.ca

Ventes pour défaut de paiement de taxes

UN MESSAGE DE LA MRC D'ARTHABASKA

Avis aux citoyens

Ne pas payer ses taxes municipales et scolaires, des conséquences à prévoir

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus de votre municipalité. À ce titre, par souci d'équité envers les contribuables, votre municipalité a l'obligation légale de percevoir ces taxes. Votre municipalité peut requérir les services de la MRC d'Arthabaska si des citoyens n'acquittent pas leurs taxes, afin que celle-ci procède à une vente pour défaut de paiement de taxes, en vertu des articles 1022 à 1060 du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1). Ce mode de recouvrement permet à votre municipalité de récupérer les taxes qui n'ont pas été payées.

Il est important de savoir qu'avant d'entreprendre une procédure de vente, la municipalité offre, aux propriétaires qui le demandent, la possibilité de prendre une entente de paiement dont les versements seront étendus sur une certaine période. Avant que le dossier soit transmis à la MRC, la municipalité fait parvenir plusieurs avis afin d'exiger le paiement requis. Si toutefois, un paiement n'est réalisé dans les délais prescrits, le dossier est transféré à la MRC. Avant d'en arriver à la vente pour taxes, la MRC avise également les propriétaires, mais cette fois, avec l'exigence de payer leur dû en totalité.

Le deuxième jeudi du mois de juin, la MRC procède à la vente des immeubles. Les gens intéressés à miser pour acquérir un immeuble peuvent assister à l'enchère. Les personnes intéressées par un lot mis en vente peuvent consulter la liste prévue à cet effet sur le site Internet de la MRC (www.mrc-arthabaska.qc.ca). Les propriétaires ont toujours la possibilité de payer leurs taxes tant que l'enchère n'a pas eu lieu. Leur immeuble sera ainsi retiré de la liste de vente. C'est pourquoi il est conseillé aux personnes intéressées de consulter la liste des lots disponibles régulièrement. De plus, un propriétaire dont la propriété est vendue aux enchères a tout de même un an supplémentaire pour reprendre possession de son immeuble en effectuant un droit de retrait. Pour ce faire, ce dernier devra payer le montant de l'acquisition à l'enchère, en plus d'intérêts à raison de 10 % par année.

De plus amples renseignements peuvent être disponibles en communiquant avec votre municipalité.



Qualité de l'eau

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'eau de mon puits

Pour ma santé
et celle de mes proches,
je la fais tester!



Même si elle est limpide, inodore et qu'elle a bon goût, l'eau de votre puits peut contenir des substances qui peuvent avoir, à long terme, des effets indésirables sur la santé. Ne prenez pas de risques : faites-la analyser!



Des substances d'origine naturelle peuvent contaminer l'eau de votre puits

Certaines substances, naturellement présentes dans le sol et les roches, peuvent se dissoudre dans les eaux souterraines et les contaminer. C'est le cas, notamment, du manganèse et de l'arsenic.

Manganèse

En petite quantité, le manganèse est nécessaire aux humains. Cependant, en concentration trop élevée, il pourrait avoir des effets sur le développement neurologique de l'enfant. Les nourrissons alimentés au biberon seraient particulièrement sensibles aux effets du manganèse.

Vous devriez faire analyser le manganèse dans votre eau au moins une fois pendant la période d'utilisation de votre puits.

Le manganèse est très abondant dans l'environnement. Ainsi, la principale source de manganèse dans l'eau souterraine est d'origine naturelle. Des eaux souterraines riches en manganèse se rencontrent dans l'ensemble des régions du Québec.

Arsenic

Même en petite quantité, l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine. En effet, une personne exposée à l'arsenic pendant plusieurs années a plus de risques de souffrir de problèmes cutanés et cardiovasculaires ainsi que de certains types de cancers. Les femmes enceintes et les enfants seraient sensibles compte tenu des effets possibles de l'arsenic sur le développement de l'enfant.

Vous devriez faire analyser l'arsenic dans votre eau au moins une fois pendant la période d'utilisation de votre puits.

La présence d'arsenic dans l'eau souterraine est principalement d'origine naturelle. Les concentrations élevées d'arsenic dans les eaux souterraines s'observent plus souvent dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches.

Comment faire analyser l'eau de votre puits?

L'analyse d'un échantillon d'eau froide prélevé au robinet de la cuisine peut permettre de déceler une contamination de l'eau de votre puits. Avant de faire analyser votre eau :

- Vous pouvez communiquer avec votre municipalité afin de vérifier l'existence de problèmes particuliers de contamination de l'eau souterraine dans votre secteur;
- Vous devez communiquer avec un laboratoire accrédité qui vous fournira les contenants appropriés et les instructions à suivre pour le prélèvement des échantillons. Une liste des laboratoires accrédités est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/la03.htm>). Les laboratoires y sont classés par régions et il faut s'assurer que le laboratoire choisi est accrédité pour l'analyse des substances chimiques dans l'eau potable :
 - Domaine 23 pour le manganèse;
 - Domaine 13 ou 24 pour l'arsenic.

Si vous n'avez pas l'habitude de faire analyser régulièrement les microorganismes (*E. coli* ou entérocoques) qui peuvent contaminer l'eau de votre puits, il est recommandé de le faire au moins deux fois par année, au printemps et à l'automne (domaine d'accréditation 1, 2 ou 7). L'eau contaminée par des microorganismes peut causer des problèmes de santé comme une gastro-entérite.

Si vous demeurez dans une zone agricole ou dans un secteur résidentiel où les installations septiques sont individuelles, vous devriez également faire analyser les nitrates et nitrites chaque printemps et chaque automne (domaine d'accréditation 15 ou 21). L'eau contaminée par les nitrates et nitrites peut causer des problèmes respiratoires chez les nourrissons. Consommer de l'eau contaminée par ces substances, pendant plusieurs années, pourrait aussi entraîner un risque de cancer.

Que devez-vous faire si l'eau de votre puits est contaminée par des substances indésirables?

Réduire votre exposition et celle de vos proches

Inutile de faire bouillir l'eau pour éliminer des substances comme le manganèse ou l'arsenic, car celles-ci ne s'évaporent pas. Cela pourrait même faire augmenter leur concentration dans votre eau.

Lorsque la concentration en **manganèse dans l'eau est supérieure à 0,12 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour les jeunes enfants et particulièrement les bébés alimentés au biberon. Vous devriez alors utiliser une autre source d'eau ou de l'eau embouteillée pour :

- boire;
- préparer les boissons des jeunes enfants;
- préparer les biberons des bébés.

À des concentrations **supérieures à 0,02 milligramme par litre**, le manganèse pourrait avoir des effets indésirables principalement sur la qualité esthétique de l'eau, car il peut modifier le goût, l'odeur et la couleur de l'eau.

Si la concentration d'**arsenic dans l'eau de votre puits dépasse 0,01 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour tous les occupants de la maison. Utilisez alors une autre source d'eau ou de l'eau embouteillée pour :

- boire;
- préparer les boissons et les aliments;
- préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- cuire les aliments.

Comme l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé, à faible dose, il est recommandé d'y être exposé le moins possible.

Faire installer un purificateur d'eau domestique certifié

Différents purificateurs d'eau offerts sur le marché peuvent être efficaces pour réduire la concentration de la ou des substances qui contaminent l'eau de votre puits. Quel que soit le type de purificateur que vous choisirez, il est important de :

- Faire appel à un spécialiste certifié en eau potable domestique. Une liste de spécialistes est disponible sur le site Web du Ministère (<http://environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/installation/rbq.htm>);
- Vérifier que le purificateur est certifié pour l'élimination de la ou des substances indésirables. Les normes NSF/ANSI sont celles qui permettent de s'assurer de l'efficacité des traitements domestiques :
 - NSF/ANSI 42 pour le manganèse;
 - NSF/ANSI 53 ou 58 pour l'arsenic;
- Suivre fidèlement les instructions du fabricant concernant son installation, son fonctionnement et son entretien.

Pour en savoir plus

Qualité de l'eau d'un puits :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm>
<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-potable-d-un-puits/nitrates-nitrites/>

Fiches synthèses sur l'eau potable :

<https://www.inspq.qc.ca/eau-potable/arsenic>

<https://www.inspq.qc.ca/eau-potable/manganese>

Réseau BIBLIO

JEUX D'ÉVASION ET SONDAGE



Le Réseau BIBLIO CQLM offre maintenant gratuitement accès à une toute nouvelle **plateforme de jeux d'évasion numériques** pour tous les abonnés de ses bibliothèques membres. Seul, entre amis ou en famille, vous êtes invités à relever différents défis avant la fin du chronomètre : résoudre les énigmes, compléter le jeu et trouver les indices nécessaires pour terminer votre mission à temps. Votre courage, votre logique et votre déduction seront mis à rude épreuve!

Tous les jeux proposent des aventures passionnantes et **s'adressent aux jeunes, aux adolescents et aux adultes de tous âges**. Faciles à utiliser, les jeux peuvent être joués à la maison, au chalet ou même à l'extérieur; du bout des doigts, sur votre appareil mobile, téléphone ou tablette.

La plateforme et les jeux d'évasion offerts ont été développés par Cochlea Team, concepteur de jeux vidéo mobiles en Outaouais. Plusieurs scénarios sont actuellement accessibles et d'autres s'ajouteront au cours des prochains mois.

*Texte tiré de l'infolettre du Réseau BIBLIO
Jeux accessibles à l'adresse biblietcie.ca/services-numeriques/*



**VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
SONDAGE**

Cher utilisateur et chère utilisatrice de la bibliothèque municipale, aidez-nous à vous aider !

Par le biais du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., votre bibliothèque municipale veut vous entendre. Afin de continuer à vous offrir un service de qualité et tenir compte de vos besoins, nous vous sollicitons pour répondre à un bref sondage.

Pour nous, il est essentiel de vous consulter sur diverses questions, car vos réponses et la compilation des résultats obtenus permettront à notre principal partenaire qu'est le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie de mieux comprendre vos attentes afin d'ajuster leur offre de services. Vos réponses serviront de base afin d'augmenter le niveau de satisfaction de la clientèle des bibliothèques municipales.

Merci de prendre le temps de nous répondre. **À remplir avant le 19 mars 2021.**

Ce sondage est également disponible en ligne. Vous pouvez le compléter en vous rendant à : <https://fr.surveymonkey.com/r/5PH8CR9> ou en scannant le code QR ci-dessous :



Quoi de neuf à St-Sam?

PATINOIRE

Voici un rappel des mesures présentement en vigueur à la patinoire :

- Le **pavillon est fermé**, il faut donc chausser les patins à l'extérieur. Pour se faire, des tables sont à votre disposition.
- Le **hockey** est permis en **pratique individuelle, en dyade ou à 2 contre 2**. Il n'y a qu'**un seul but** sur la patinoire et il est interdit d'en apporter un second.
- L'heure de fermeture demeure à **19h30** vu le couvre feu.

Merci à Mick McMahon et Raymond Benoit pour l'entretien impeccable de la patinoire!



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous ouvrira à nouveau ses portes après la semaine de relâche. L'horaire temporaire écourté demeure valide jusqu'à nouvel ordre. Nous vous y attendons donc à tous les mercredis entre 15h et 18h à partir du 10 mars.

Surveillez la page Facebook de la municipalité pour rester informés de tout changement.



ÉBOULIS 2E RANG OUEST

Nous n'avons malheureusement pas de nouveau dans le dossier des éboulis. Tel que mentionné le mois dernier, le ministère de la Sécurité publique a demandé à revoir certains détails de ce dossier. Ceci a eu comme impact le retrait de l'appel d'offre et, bien entendu, la remise à plus tard des travaux.

Notre ingénieur continue de travailler sur le dossier et nous vous aviserons des développements à venir.



CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux directives de la santé publique, le conseil municipal du 9 mars se fera par visioconférence. **L'enregistrement audio** de la séances sera rendu public le lendemain du conseil sur le site Web de la municipalité à l'adresse www.saint-samuel.ca/seances-du-conseil. Notez que les conseils resteront à distance tant que notre région sera en zone rouge.



Le coin du citoyen

LA PAROLE EST À VOUS!



MA CABANE À LA MAISON

Nous voici déjà en mars. Les journées rallongent, le temps s'adoucit, et on sent que le printemps est à nos portes. Pour plusieurs d'entre nous, le printemps est synonyme de cabane à sucre. Un bon repas traditionnel en famille, de la musique de cabane et de la tire sur la neige... on aime ça! Malheureusement pour nous et pour les érablières, on sait bien que ce n'est pas cette année qu'on va se rassembler de cette façon pour célébrer le printemps.

Vous savez probablement que les propriétaires d'érablières sont très durement touchés par la pandémie. Avec des frais d'exploitation élevés et la perte de 2 saisons consécutives, plusieurs ont déjà fermé leurs portes et d'autres sont à risque de ne pas réussir à traverser le printemps. Mais comment survivre en temps de confinement quand notre modèle d'affaire implique un rassemblement? Eh bien, différents propriétaires ont cherché une solution et ont créé ensemble le site « ma cabane à la maison ». L'idée est simple : puisqu'on ne peut pas aller à la cabane, ils nous offrent la chance de faire venir la cabane à nous. Via le site, on peut commander une boîte repas à une des 70 érablières participantes et la déguster en famille dans le confort de notre maison. Pour bonifier l'expérience, le forfait inclut même l'accès à un spectacle virtuel.

Alors voici mon petit mot pour vous aujourd'hui. En cette période où la solidarité est de mise et où un peu de tradition fait du bien, je vous invite à encourager nos érablières. En commandant une boîte repas, vous passerez un bon moment tout en les aidant à traverser la tempête.

Alors bon printemps, et bonne cabane!

Jessica Després



LÉGÈRETÉ

Je me suis obligé de la légèreté. Je dis obligé, mais je me suis PROMIS parce que c'est tellement important. Avant de déménager, j'épure la maison, je fais un ménage et je garde ce que je désire réellement et qui répond à nos besoins.

J'ai fait un ménage dans notre garde-robe, les vêtements, les accessoires, les sous-vêtements etc. Je me suis rendu compte que je n'aimais pas porter de jeans, en tout cas, bien rarement. Donc cela ne me donnait rien d'avoir plusieurs paires dans ma garde-robe. J'ai gardé deux paires, 3 chandails chauds, quelques robes-tuniques, t-shirts, 4 camisoles, 2-3 t-shirts, 3 paires de shorts, quelques sous-vêtements et des chaussettes.

Avons-nous besoin de plus ? Portons ce qu'il nous fait plaisir !

Je veux me retrouver dans ma garde-robe, pouvoir faire des " mix AND match " pour pouvoir, créer mon propre style.

Je dois avouer que j'aime beaucoup les confections Québécoises. Les vêtements évolutifs pour nos enfants / bébés. Ils sont de longues durées et très économiques à long terme. Ce qui est merveilleux n'est-ce pas ?

Choisissez ce qui vous apporte du bonheur et de la joie tout simplement.

Sans plus et, sans FLAFLA !

Jessica Brindle



Le coin du citoyen

LA PAROLE EST À VOUS!

LE FILAGE, MA PASSION

Bonjour à tous, je me présente Valérie Pellerin. J'ai été élevée ici, à St-Samuel et suis très heureuse d'avoir eu l'opportunité d'y revenir faire ma vie. J'avais envie, aujourd'hui, de vous partager ma passion, ma douce folie :) Le filage. Oui oui, vous avez bien lu, la fabrication de fils à l'aide d'un rouet.

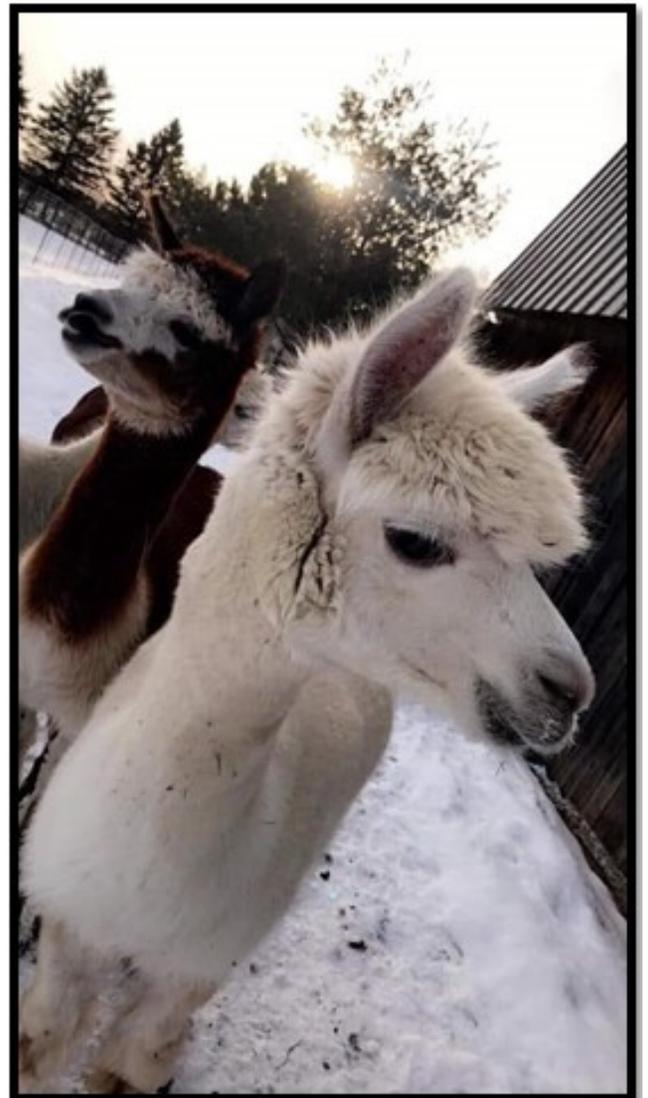
Si on m'avait dit il y a de cela quelques années, que je fabriquerais mon propre fil à partir de fibres animales et que je saurais quoi faire avec par la suite, je me serais esclaffée de rire.

Ma grand-mère a bien tenté de m'apprendre le tricot plus jeune. Rien à faire... Le projet a bien vite été abandonné. Ce n'est pas que je n'aimais pas le tricot ou que je n'avais pas la fibre créatrice, loin de là. Je pense que le tricot n'était tout simplement pas « assez rapide » pour moi. Ceux qui me connaissent savent que de l'énergie, j'en ai !!!

Quand est-ce que le déclic s'est fait pour moi ? Quand j'ai pris la décision de cesser de fumer. Hein !?? Vous direz-vous. Aussi étrange que cela puisse paraître, quand j'ai décidé de cesser de fumer, j'ai dû m'occuper, changer ma routine. Le tricot s'est imposé de lui-même, cela m'occupait autant l'esprit (comprendre les modèles) et les 2 mains (un indispensable). Bon, ok, je tricotais... Mais ... l'intense en moi s'est dit : « tiens je dois pouvoir aller plus loin ». Je me suis dégoté un rouet traditionnel chez un antiquaire après avoir lu et lu afin de savoir quoi observer afin de m'assurer l'achat d'un rouet fonctionnel (parce que oui, il y a de nombreuses copies décoratives). Ensuite... Il nous faut de la fibre. Moi, j'avais des chiens !! C'est donc avec les sous-poils de mes Husky que j'ai fait mes premières classes. 10 ans plus tard, mon conjoint et moi avons eu le bonheur de faire l'acquisition d'un terrain qui allait nous permettre de faire grandir encore ce qui était devenu, pour moi, une véritable passion.

J'ai donc le plaisir d'élever, chez-moi, quelques-uns des animaux qui offrent les plus belles fibres au monde soit l'alpaga, l'angora et le mohair. De plus, j'ai le bonheur d'avoir fait la connaissance d'éleveurs locaux aussi passionnés que moi chez qui je peux m'approvisionner.

Valérie Pellerin. Aux Fils Des Saisons



Bon voisinage

CONSEILS DE PRÉVENTION ET RESSOURCES DISPONIBLES

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens afin de maintenir une saine quiétude dans leurs quartiers respectifs.

Il est possible que des habitudes ou des comportements de voisins engendrent certains conflits. Ces derniers peuvent concerner différentes règlementations ou lois. Puisqu'il y a plusieurs possibilités, il n'est pas toujours évident de déterminer qui peut nous aider.

Voici donc quelques recommandations à ce sujet :

- En premier lieu, privilégiez des échanges dans le calme et le respect, afin d'éviter une escalade ;
- Tentez de vous entendre avec votre voisin afin de régler la problématique qui vous oppose ;
- Informez-vous pour mieux connaître les recours appropriés face à votre situation, via le site suivant : Éducaloi, à la section troubles de voisinage : <https://educaloi.qc.ca/capsules/les-troubles-de-voisinage/> ;

Enfin, si vous cherchez un moyen de régler la situation sans aller au tribunal, vous pouvez également faire appel au service de médiation citoyenne qui est actuellement en fonction sur le territoire des MRC Arthabaska et de l'Érable. Les services gratuits et confidentiels de l'organisme Équijustice Arthabaska-Érable peuvent vous aider à trouver une solution. Vous pouvez les joindre au (819) 752-3551 et consulter le lien suivant pour en connaître davantage sur les services offerts : <https://equijustice.ca/fr/membres/arthabaska-erable>

Veuillez également prendre note que les policiers de la MRC Arthabaska et de la MRC de l'Érable demeurent disponibles pour tout questionnement, en lien avec les troubles de voisinage.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec: www.sq.gouv.qc.ca



Ressources : Équijustice

LA MÉDIATIONS CITOYENNE, UNE AVENUE POSSIBLE

Il arrive que des conflits ou des situations difficiles surviennent et qu'on ignore comment les gérer. **Équijustice** propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations.

Vous vivez une situation difficile :

- avec un proche concernant le placement d'un parent en résidence ?
- avec un membre de la famille qui vous demande constamment de l'argent ?
- avec une personne de votre résidence ?
- reliée à de la maltraitance ou de l'intimidation ?

Équijustice peut vous aider !

Équijustice propose une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

Les trois organismes **Équijustice** situés au Centre-du-Québec s'unissent pour vous présenter :

La médiation citoyenne

La médiation est un processus sécuritaire par lequel un tiers impartial tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes de permettre à celles-ci d'être :

Écoutées

Les médiateurs vous accueilleront et vous écouteront, sans jugement. Ils exploreront avec vous vos attentes face à la situation et les différentes options qui s'offrent à vous.

Accompagnées

Les médiateurs favoriseront un climat de respect et de dialogue, sans parti pris. Avec leur appui, chacun sera amené à identifier les conditions favorables à une bonne communication.

Soutenues

Les médiateurs seront une ressource importante pour vous préparer à développer vos outils de communication.

Gratuit et confidentiel, le service de médiation citoyenne est accessible à tous. Les personnes qui désirent être accompagnées dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent contacter un organisme **Équijustice**.



819 752-3551



819 293-8671



819 477-5836

Ressources

CES ORGANISMES SONT LÀ POUR VOUS!

TRAVAILLEUR DE MILIEU *auprès* *des aînés*

Écoute sans jugement

Rencontre l'aîné dans son milieu de vie

Informe sur les ressources et réfère au besoin

Soutien l'aîné dans ses démarches

Service gratuit et confidentiel

Jonathan Rioux

Travailleur de milieu
auprès des aînés
en municipalité



819 758-4188

Cellulaire: 873 665-1078

CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE ARTHABASKA-ÉRABLE

24 HEURES/24, 7 JOURS/7

ARTHABASKA : 819 751-2205

ÉRABLE : 819 362-8581

Partout au Québec

1 866 APPELLE (277-3553)

WWW.CPSAE.CA

CDCBFB

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS

Ensemble et AUTREMENT!

Présente

ASSOCIATION
TRAUMATISÉS
CRANIO-
CÉRÉBRAUX
MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC

Lieu de rencontres et d'échanges qui a pour mission de regrouper, de soutenir et d'accompagner les personnes atteintes d'un traumatisme cranio-cérébral en offrant, à ces dernières et à leurs proches, des services adaptés qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

- ▶ Soutien individuel ;
- ▶ Groupes de soutien ;
- ▶ Défense et promotion de l'intérêt de ses membres ;
- ▶ Formations personnelles ;
- ▶ Activités créatives et récréatives.

49, rue de l'Aqueduc, Victoriaville (QC) G6P 1M2

819 604-6720

Courriel : atcc.cdq@assotcc.org

FACEBOOK : ATCCMCQ

Visitez notre site internet au :

www.assotcc.org

Ressources

CLINIQUE D'IMPÔTS 2020 DU REGROUPEMENT DES SANS-EMPLOI DE VICTORIANVILLE

Le Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville offre son service de clinique d'impôts aux personnes à faible revenu de la MRC d'Arthabaska.

Prenez note qu'il s'agit d'un service provenant du Programme des bénévoles des agences de revenus du Canada et du Québec et que certaines conditions s'appliquent :

- Un adulte seul ayant un revenu annuel de 35 000\$ et moins.
- Un couple sans enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ moins.
- Un adulte et un enfant ayant un revenu annuel de 45 000\$ et moins.
- Chaque enfant additionnel ajoute 2 500\$ au revenu annuel.

Veillez noter que le programme des bénévoles ne permet pas les déclarations d'une personne décédée, d'une personne en faillite ou d'un travailleur autonome.

Vous êtes éligibles et intéressés?

Téléphonez au 819-758-6134 pour prendre rendez-vous. Une contribution de 10 \$ vous sera exigée. Lors de votre rendez-vous, vous devrez vous présenter à la date et à l'heure prévue à nos bureaux situés au 95 rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville, G6P 4E7 (voisin du taxi vétéran).

Toute l'équipe est prête à vous recevoir!

Un message du Regroupement des Sans-Emploi de Victoriaville

Téléphone : 819-758-6134
Télécopieur : 819-604-1112
Courriel : rse@rsanemploi.com
Site Web : <http://rsanemploi.com>

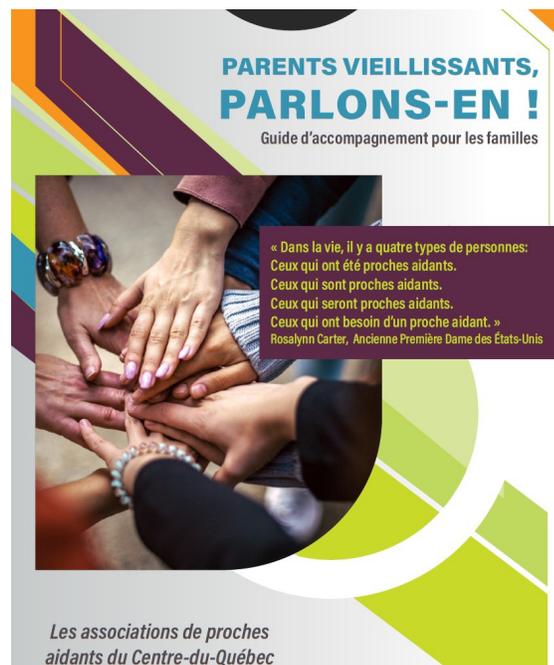


PARENTS VIEILLISSANTS, PARLONS-EN!

Saviez-vous que nous sommes toutes de potentielles personnes proches aidantes? Saviez-vous que lorsque nous portons ce rôle de proche aidant nous n'en sommes pas toujours conscients? Une belle façon de se sensibiliser à cette réalité socialement très présente est de se procurer le guide « parents vieillissants, parlons-en! ». Vous y découvrirez différents sujets qui pourraient susciter votre intérêt et faciliter les échanges au sein de votre famille, que ce soit à titre préventif ou pour faire un bilan si une situation de proche aidance est déjà installée.

Pour l'obtenir ou simplement vous renseigner à ce sujet, il suffit de téléphoner à l'association des proches aidants Arthabaska/Érable au (819) 795 3577 ou écrire à l'adresse courriel : soutien@prochesaidantsae.com.

Un message de l'Association des proches aidants Arthabaska-Érable





Tupperware

**Conseillère
Tupperware**

Sara Provencher
Email: Saraa95@live.ca
Saraprovencher123.my.tupperware.ca
(819)-990-0430

Aux Fils Des Saisons
Vente d'écheveaux
filés à la main

*Filage de fibres
tel que*
- Alpaga
- Mouton
- Chien
- Lapin

*Cours sur la transformation
de la fibre*
Valérie Pellerin 819-806-4752

Aux Fils Des Saisons

vous boutiques via
ETSY & Facebook

NEQ:2273492985

Tremblay
tenue de livres

Suzanne Tremblay
450-276-2575
st.tenuedelivres@gmail.com

Un service de tenue de livres personnalisé
et adapté aux besoins des propriétaires exploitants
et des travailleurs/travailleuses autonomes
dans le domaine du transport routier

Trucker sans se tracasser!



Sophie Provencher
Praticienne Bars

sophieprovencher54@gmail.com
819 604 3256

Access Consciousness
Facilité le sommeil

Réduit le stress
Ouverture à la conscience



Isabelle Groleau
Technicienne informatique

*Service à domicile
ou à l'atelier*

OrdiPro Solutions IG

170 rue Notre-Dame
St-Samuel, Qc
G0Z 1G0

Cellulaire : 819-806-1108
Courriel: ordiprosolutions@gmail.com




Œufs frais
à vendre

Valérie Pellerin
819 806-4752



COUPURIÈRE

Réparation de tout genre
Micheline Janelle
200, rue Bergeron
St-Samuel

Tél.: (819)200-3573

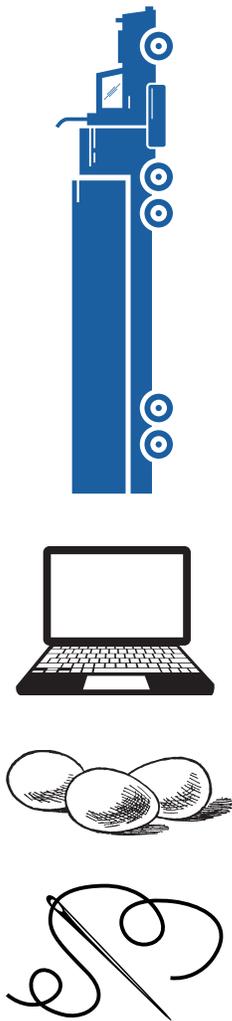


Stéphane Dupuis

Service de capture
et de
relocalisation
d'animaux nuisibles

Stephane.Dup@outlook.com

819-740-0516

MARS 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
			 Fermeé			
Bonne semaine de relâche à tous!						
7	8	9	10	11	12	13
		 Par visioconférence	 15h à 18h			
14	15	16	17	18	19	20
			 15h à 18h			
21	22	23	24	25	26	27
	Faites-nous parvenir vos articles pour le prochain jaseur 		 15h à 18h			
28	29	30	31			
			 15h à 18h			

BUREAU MUNICIPAL :

140, rue de l'Église
Saint-Samuel (QC) G0Z1G0
info@saint-samuel.ca

Téléphone : 819 353-1242
Télécopieur : 819 353-1499
www.saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h à 12h et 13h à 15h30

MEMBRES DU CONSEIL :

Maire	Camille Desmarais
Conseiller #1	Sandra Lampron
Conseiller #2	Grégoire Bergeron
Conseiller #3	Patrick Mathis
Conseiller #4	Claudia Doucet
Conseiller #5	Léo Gauthier
Conseiller #6	Martin Tourigny

ORGANISATION MUNICIPALE :

Sarah Richard, directrice générale	dg@saint-samuel.ca
Jessica Després, adjointe administrative	info@saint-samuel.ca
Jennifer Bradley, inspectrice municipale	permis@saint-samuel.ca ou 819-752-2444 poste 4250
Location de salle	819 353-1242
Garage municipal.....	819 353-1277
Bibliothèque	819 353-2642

ASSOCIATIONS :

Comité de l'Âge d'Or	Monique Houle	819 353-1610
Comité des axes de la pastorale	Gilles Bédard, prêtre	819 367-2308
C.S.C / Garderie Trésors de Sam	Erick Bergeron	819-353-1863
Chorale	Colette Bergeron	819 353-2918
Fabrique et Marguilliers.....	Antoinette Bergeron	819 353-2201
Loisirs Saint-Samuel	Erick Bergeron	819 353-2642
Homme Moose.....	Daniel Thibodeau	819 353-1355

AUTRES :

Service incendie	911	Municar	819 758-6868
Urgence	911	École Centrale	819 353-2378
Info Santé	811	SPAA	819 758-4444
Police	819 752-4545	Bureau de poste	819 353-2280

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE :

LUNDI :	9 H À 12 H – 13 H 30 À 17 H 30	JEUDI :	9 H À 12 H – 13 H À 17 H 30
MARDI :	9 H À 12 H – 13 H 30 À 17 H 30	VENDREDI :	9 H À 12 H – 13 H À 17 H 30
MERCREDI : ..	9 H À 12 H – 13 H 30 À 17 H 30	SAMEDI / DIMANCHE :	FERMÉ